

En février 2012, sept mois après leur sortie de formation professionnelle ou technologique en lycée, 48 % des lycéens ont un emploi. Les autres sont au chômage ou inactifs. La situation d'emploi reste proche de celle observée depuis 2009, et bien moins favorable que celle observée avant la crise de 2008.

Le diplôme demeure toujours déterminant dans l'insertion des jeunes : seuls 21 % des sortants sans aucun diplôme et 29 % des titulaires du diplôme national du brevet sans autre diplôme travaillent.

Le taux d'emploi varie fortement d'une académie à l'autre, en lien avec le contexte économique local et les différences de niveau de formation des sortants.

## L'insertion professionnelle des jeunes sortants de lycée, sept mois après la fin de leurs études

En février 2012, sept mois après la fin de leurs études professionnelles ou technologiques en lycée (année terminale de formation ou première professionnelle) (voir encadré « Source »), 48 % des lycéens ont un emploi, 39 % sont au chômage et 13 % sont inactifs (tableau 1).

### 2012 RESTE UNE ANNÉE DIFFICILE POUR L'EMPLOI DES SORTANTS DE LYCÉE

Le taux d'emploi diminue légèrement par rapport à 2011 (- 0,6 point) et les taux de chômage et d'inactivité augmentent (+ 0,4 point et + 0,2 point) (tableau 1). La situation d'emploi reste donc proche de celle observée depuis 2009, et bien moins favorable que celle observée avant la crise : en moyenne, entre février 2007

et février 2008, toujours sept mois après la fin des études, 59 % des jeunes sortants de lycée avaient un emploi.

Lorsqu'ils travaillent, les jeunes ont le plus souvent un emploi à durée indéterminée (37 %) ou à durée déterminée (35 %), et plus rarement un emploi aidé (15 %) ou exercé dans le cadre d'un contrat d'intérim (14 %) (tableau 2). Cette répartition change peu par rapport à 2011. L'intérim, premier levier d'ajustement des emplois en période de conjoncture économique défavorable, reste bien moins fréquent qu'avant la crise.

### TAUX D'EMPLOI TOUJOURS FAIBLE POUR LES PEU DIPLÔMÉS

Le niveau d'études reste déterminant pour l'entrée dans le monde du travail : moins les jeunes sont diplômés, moins ils ont de

TABLEAU 1 – Situation au 1<sup>er</sup> février 2012 des sortants de lycée selon le plus haut diplôme obtenu (%)

	En emploi	Au chômage	Inactifs	Répartition en structure
Non diplômés	20,6	51,9	27,5	7,5
Brevet des collèges, CFG (1)	29,2	46,6	24,2	8,7
CAP ou BEP	38,3	48,3	13,4	24,5
Baccalauréat professionnel	53,4	37,3	9,4	30,2
Baccalauréat technologique	55,9	29,0	15,1	11,5
BTS	67,1	26,9	6,0	17,6
<b>Ensemble</b>	<b>47,8</b>	<b>39,1</b>	<b>13,1</b>	<b>100,0</b>
Rappel au 1 <sup>er</sup> février 2011	48,4	38,7	12,9	100,0

(1) CFG : certificat de formation générale.

Champ : France métropolitaine + Dom hors Mayotte. Sortants d'une année terminale de formation ou de première professionnelle en lycée, interrogés sept mois après la fin des études.

Lecture : au 1<sup>er</sup> février 2012, 67,1 % des sortants de lycée titulaires d'un BTS sont en emploi.

Source : MEN-MESR DEPP, Enquête IVA 2012

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Directrice de la publication : Catherine Moisan

Secrétaire de rédaction : Marc Saillard

Maquettiste : Frédéric Voiret

Impression : DEPP/DVE

DEPP, Département de la valorisation et de l'édition

61-65 rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15

depp.diffusion@education.gouv.fr

ISSN 1286-9392

**TABLEAU 2 – Répartition des types de contrats parmi les lycéens en emploi par plus haut diplôme (%)**

Parmi les sortants en emploi	EDI	Intérim	EDD	Emploi aidé
Non diplômés	41,5	15,0	34,3	9,3
Brevet des collèges, CFG (1)	38,4	13,9	35,2	12,5
CAP ou BEP	35,4	14,2	39,1	11,3
Baccalauréat professionnel	35,9	15,9	32,1	16,2
Baccalauréat technologique	35,7	10,5	34,0	19,8
BTS	39,2	11,9	36,0	12,9
<b>Ensemble</b>	<b>36,9</b>	<b>13,7</b>	<b>34,9</b>	<b>14,5</b>
Rappel au 1 <sup>er</sup> février 2011	36,0	14,4	35,8	13,8

(1) CFG : certificat de formation générale.

Champ : France métropolitaine + Dom hors Mayotte. Sortants d'une année terminale de formation ou de première professionnelle en lycée, interrogés sept mois après la fin des études.

Lecture : au 1<sup>er</sup> février 2012, parmi les lycéens en emploi, 35,9 % des sortants de lycée titulaires d'un baccalauréat professionnel sont en emploi à durée indéterminée (EDI).

Source : MEN-MESR DEPP, Enquête IVA 2012

chances de trouver un emploi. En particulier, les lycéens peu diplômés ont beaucoup de difficultés : quelques mois après la fin des études, seuls 21 % des sortants de lycée sans aucun diplôme ont un emploi en 2012, 29 % pour les sortants avec pour seul diplôme le brevet (diplôme national du brevet, DNB) et 38 % pour ceux qui ont au plus un CAP ou un BEP (tableau 1). Ce n'est qu'avec un baccalauréat (technologique ou professionnel) ou un BTS que le taux d'emploi dépasse 50 %.

Un jeune sur deux sortant de lycée sans diplôme ou faiblement diplômé (CAP ou BEP) est au chômage (sans emploi et en recherchant un) en 2012.

### PLUS DE JEUNES EN EMPLOI APRÈS UNE FORMATION DANS LES SERVICES QU'APRÈS UNE FORMATION DANS LA PRODUCTION

Parmi les sortants en lycée, le taux d'emploi après une formation dans le secteur des services (49 %) est globalement supérieur à celui après une formation dans le secteur

de la production (46 %) (tableau 3). C'était l'inverse avant la crise. Les taux d'emploi s'établissaient respectivement à 58 % et 60 % en 2007-2008.

Le secteur de la production, faisant un usage plus fréquent de l'intérim, est le premier touché en cas de difficultés. À cela s'ajoute le fait que les jeunes sortent plus souvent sans diplôme lorsqu'ils suivent une spécialité de la production.

Toutefois, la situation varie selon le diplôme obtenu. Comme pour les années précédentes, avant ou après la crise de 2008, les sortants d'une formation du secteur de la production avec au moins un baccalauréat en poche ont plus souvent un emploi que ceux de même niveau de diplôme dans les services.

Sept mois après la fin des études, les filles sont un peu moins souvent en emploi en 2012 que les garçons (47 % contre 49 %). Cette moindre insertion des filles s'observe pour tous les niveaux de diplôme, aussi bien pour les formations du domaine des services que pour celles de la production, à l'exception du BTS dans les services.

### DES DIFFÉRENCES FORTES SELON LES DIPLÔMES ET SPÉCIALITÉS PRÉPARÉS

Le taux d'emploi quelques mois après la fin des études dépend fortement non seulement du niveau de diplôme préparé mais aussi de sa spécialité. Par exemple, parmi les sortants de formation dans la production, le taux d'emploi des jeunes ayant un BTS varie de 63 % pour un BTS en « plasturgie, matériaux composites, énergie ou génie climatique » ou en « matériaux souples (textile, habillement, cuirs et peaux) » à 80 % dans les spécialités de « métallurgie, matériaux de construction, verre » (tableau 4). Pour une spécialité donnée, l'insertion peut être très bonne pour un niveau de diplôme et faible pour un autre niveau. Par exemple, parmi les formations en « plasturgie, matériaux composites, énergie ou génie climatique », le taux d'emploi des titulaires d'un BTS est plus faible que pour l'ensemble des titulaires d'un BTS en production, mais le taux d'emploi avec un CAP y est plus élevé que pour l'ensemble des titulaires d'un CAP de la production.

On observe le même constat parmi les spécialités des services. Deux spécialités ont des taux d'emploi nettement supérieurs à la moyenne : les « services aux personnes (coiffure, travail social, santé, animation) » (53 %) et l'« accueil, hôtellerie, tourisme » (54 %). La première offre des taux d'emploi supérieurs à la moyenne pour tous les niveaux de diplômes préparés, alors que pour la seconde le constat varie, avec un taux d'emploi plus favorable que la moyenne à partir du baccalauréat, et moins favorable que la moyenne pour les sortants avec un CAP en poche.

**TABLEAU 3 – Taux d'emploi au 1<sup>er</sup> février 2012 par secteur de formation selon le sexe et le plus haut diplôme obtenu (%)**

	Ensemble				Filles		Garçons		Ensemble
	Filles	Garçons	Production	Service	Production	Services	Production	Services	
Non diplômés	19,4	21,4	19,9	21,3	12,2	20,5	20,9	22,5	20,6
Brevet des collèges, CFG (1)	26,6	31,3	27,4	30,3	19,8	27,5	28,7	34,6	29,2
CAP ou BEP	37,6	38,9	36,0	39,9	28,1	39,3	37,7	41,3	38,3
Baccalauréat professionnel	49,4	56,7	56,4	51,6	47,5	49,5	57,4	55,5	53,4
Baccalauréat technologique	54,9	57,1	57,5	55,5	49,8	55,2	59,1	56,0	55,9
BTS	66,8	67,4	68,9	66,3	66,8	66,8	69,3	65,3	67,1
<b>Ensemble</b>	<b>46,8</b>	<b>48,8</b>	<b>46,4</b>	<b>48,6</b>	<b>38,0</b>	<b>47,8</b>	<b>47,7</b>	<b>50,2</b>	<b>47,8</b>

(1) CFG : certificat de formation générale.

Champ : France métropolitaine + Dom hors Mayotte. Sortants d'une année terminale de formation ou de première professionnelle en lycée, interrogés sept mois après la fin des études.

Lecture : au 1<sup>er</sup> février 2012, 28,1 % des filles titulaires d'un CAP ou d'un BEP dans le secteur de la production sont en emploi.

Source : MEN-MESR DEPP, Enquête IVA 2012

**TABLEAU 4 – Taux d'emploi au 1<sup>er</sup> février 2012 selon le domaine de spécialité et le plus haut diplôme obtenu (%)**

	Non diplômés	Brevet des collèges, CFG (1)	CAP ou BEP	Baccalauréat professionnel	Baccalauréat technologique	BTS	Ensemble
Spécialités pluritechnologiques des transformations, agroalimentaire	15,0	15,4	28,8	65,6	ns	68,3	<b>35,7</b>
Transformations chimiques et apparentées	ns	ns	ns	ns	46,3	67,1	<b>53,2</b>
Métallurgie, matériaux de construction, verre	ns	ns	ns	54,7	ns	80,0	<b>55,3</b>
Plasturgie, matériaux composites, énergie, génie climatique	23,0	31,3	39,5	57,8	ns	63,1	<b>49,2</b>
Génie civil, construction, bois	20,2	24,7	33,8	58,9	59,3	75,9	<b>44,0</b>
Matériaux souples (textile, habillement, cuirs et peaux)	16,0	20,3	26,5	42,9	ns	63,6	<b>34,5</b>
Mécanique et structures métalliques	19,7	29,2	38,9	61,4	59,9	76,9	<b>46,8</b>
Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité, électronique	21,2	30,4	41,8	53,0	58,1	66,7	<b>47,5</b>
Spécialités pluritechnologiques de la production	ns	ns	42,4	59,4	58,9	66,2	<b>61,2</b>
<b>Ensemble production</b>	<b>19,9</b>	<b>27,4</b>	<b>36,0</b>	<b>56,5</b>	<b>57,5</b>	<b>68,9</b>	<b>46,4</b>
Transport, manutention, magasinage	26,2	31,4	49,3	58,5	ns	66,6	<b>50,9</b>
Commerce, vente	20,0	23,5	30,3	52,1	60,8	65,9	<b>46,1</b>
Finances, comptabilité et gestion du personnel	23,1	27,8	36,7	47,0	59,0	66,1	<b>50,9</b>
Communication et information	18,7	21,4	31,4	42,1	55,9	60,5	<b>43,2</b>
Services aux personnes (coiffure, travail social, santé, animation)	22,5	31,2	49,9	61,6	56,8	72,5	<b>53,2</b>
Accueil, hôtellerie, tourisme	20,5	24,8	37,1	68,7	67,2	70,6	<b>54,0</b>
Services à la collectivité	15,5	ns	33,0	61,6	ns	61,3	<b>43,2</b>
Spécialités plurivalentes des services	36,3	42,0	41,1	ns	50,2	ns	<b>47,4</b>
<b>Ensemble services</b>	<b>21,3</b>	<b>30,3</b>	<b>39,9</b>	<b>51,6</b>	<b>55,5</b>	<b>66,3</b>	<b>48,6</b>

ns : non significatif.

(1) CFG : certificat de formation générale.

Champ : France métropolitaine + Dom hors Mayotte. Sortants d'une année terminale de formation ou de première professionnelle en lycée, interrogés sept mois après la fin des études.

Lecture : au 1<sup>er</sup> février 2012, 66,6 % des sortants de lycée titulaires d'un BTS dans le domaine de spécialité du transport, de la manutention et du magasinage sont en emploi.

Source : MEN-MESR DEPP, Enquête IVA 2012

## LES JEUNES SORTANTS DE LYCÉE SANS EMPLOI ET N'EN CHERCHANT PAS : ATTENTE D'UNE AUTRE FORMATION POUR LA MAJORITÉ D'ENTRE EUX

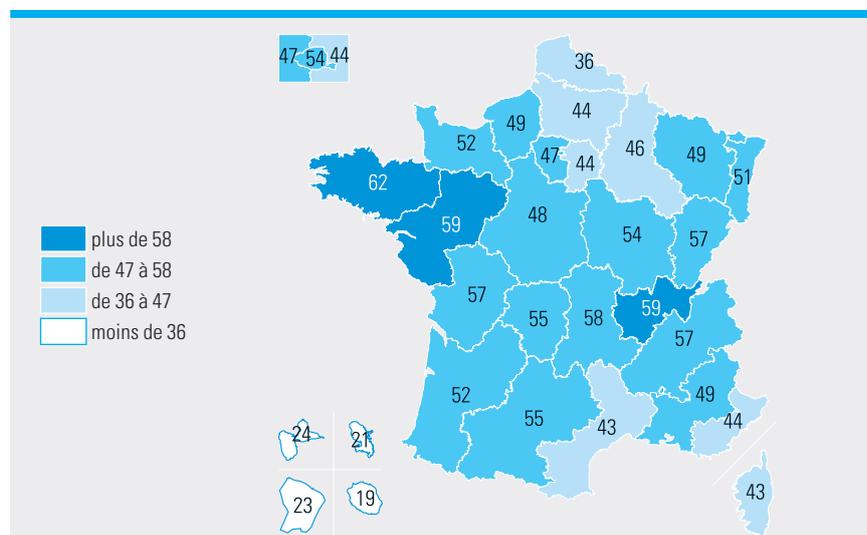
L'inactivité recouvre les jeunes en stage et ceux qui n'ont pas d'emploi et n'en recherchent pas. 13 % des jeunes sortants de lycée sont inactifs : 5 % sont en stage et 8 % sont sans emploi sans en rechercher un. L'inactivité est la plus forte pour les jeunes sans diplôme de l'enseignement secondaire : 28 % des sortants sans aucun diplôme et 24 % des détenteurs du seul brevet sont inactifs. Pour ces deux catégories, 10 % des jeunes sont en stage et respectivement 17 % et 14 % n'ont pas d'emploi et n'en cherchent pas. La proportion d'inactifs est la plus faible pour les plus diplômés : 6 % après un BTS (2 % en stage et 4 % sans emploi et sans recherche) Quel que soit le diplôme, la raison principale de l'inactivité des jeunes sortants de lycée est l'attente d'une autre formation (47 % des raisons citées), surtout pour les garçons (52 %, contre 43 % pour les filles) ainsi que pour les lycéens possédant un baccalauréat technologique (58 %). La deuxième raison de l'absence d'emploi et de recherche d'emploi la plus souvent citée diffère selon que l'on est un garçon ou une

filles. Pour les filles, il s'agit de l'attente d'un événement personnel, comme la naissance d'un enfant (27 %), surtout pour les filles les moins diplômées (34 à 36 % pour celles ayant au plus un CAP ou un BEP), tandis que pour les garçons il s'agit souvent d'une autre raison que celles détaillées dans l'enquête (25 %). Cette autre raison est souvent l'attente d'un recrutement à l'armée ou la préparation d'un concours. Les voyages à l'étranger et l'attente de l'obtention du permis de conduire sont aussi des réponses qui reviennent régulièrement parmi les autres raisons.

## L'INSERTION DANS LES ACADÉMIES

La part des jeunes en emploi quelques mois après la fin des études en lycée est la plus forte dans l'académie de Rennes (62 %), et elle dépasse 55 % dans neuf académies (Rennes, Lyon, Nantes, Clermont-Ferrand, Grenoble, Poitiers, Besançon, Limoges et Toulouse) (*carte*). À l'opposé, le taux d'emploi n'excède pas 40 % dans quatre académies des Dom (La Réunion, Martinique, Guyane et Guadeloupe) ainsi que dans celle de Lille.

**Taux d'emploi au 1<sup>er</sup> février 2012 par académie (%)**



Champ : France métropolitaine + Dom hors Mayotte. Sortants d'une année terminale de formation ou de première professionnelle en lycée, interrogés sept mois après la fin des études.

Source : MEN-MESR DEPP, Enquête IVA 2012

Ces différences sont à relier au niveau d'études des jeunes sortants, variable d'une académie à l'autre, mais aussi au contexte économique local, facteur déterminant de l'insertion professionnelle des jeunes.

**Éric Chan-Pang-Fong et  
Isabelle Robert-Bobée, DEPP A1**

## pour en savoir plus

[www.education.gouv.fr/statistiques](http://www.education.gouv.fr/statistiques)

Des données complémentaires sur les raisons de l'inactivité sont accessibles sur la page web de cette *Note d'Information* (fichier Excel).

[depp.documentation@education.gouv.fr](mailto:depp.documentation@education.gouv.fr)

### Source

#### L'enquête

L'enquête « IVA » (Insertion dans la vie active) existe depuis le début des années 1990. Elle a pour principal objectif de rendre compte de la première insertion professionnelle des sortants des formations technologiques et professionnelles de lycée, sept mois après la fin de leur formation initiale. Ses résultats peuvent être déclinés localement, et offrent ainsi des analyses utiles aux acteurs de la formation, aux jeunes et à leur famille. Du fait du grand nombre de répondants, l'enquête IVA permet des analyses, par diplôme ou niveau d'études, groupe de spécialités et spécialité fine quand le nombre de répondants est important.

#### Le champ

L'enquête IVA est réalisée auprès de tous les élèves qui sont sortis de formations technologiques ou professionnelles dispensées dans les lycées d'enseignement général et technologique et lycées professionnels, publics et privés. Ces formations sont spécialisées soit dans le secteur de la production, soit dans celui des services. Le taux de réponse est d'environ 50 %. Les jeunes ayant déclaré poursuivre des études (y compris en apprentissage) ne sont pas comptabilisés parmi les sortants.

Au niveau national, seuls les sortants d'une année terminale de formations ou de première professionnelle sont retenus. Certaines académies (mais pas toutes) interrogent aussi les sortants d'année intermédiaire de formation (sortant de première année de CAP par exemple).

Les sortants de classes terminales de formations technologiques ou professionnelles ou de première professionnelle des lycées et possédant pour plus haut diplôme une licence, une maîtrise, un diplôme d'ingénieur ou bien un diplôme d'études comptables et financières (DECF et DESCF) sont peu nombreux et ont donc été exclus de l'analyse.

Les résultats présentés ici sont pondérés pour représenter au final la situation de 198 000 sortants au niveau national (France métropolitaine et Dom, hors Mayotte).

Lorsqu'ils sont inactifs (en stage ou jeunes sans emploi et ne recherchant pas d'emploi), il était demandé aux jeunes les raisons de l'inactivité : attente d'une formation, attente d'un poste qui se libère dans les deux mois ou d'un contrat d'intérim, problème de santé, événement comme l'arrivée d'un enfant, déménagement ou autres raisons, en précisant alors laquelle (réponse en clair).

### Définitions

#### Les sortants de lycée

Les élèves inscrits en classe terminale de formations technologiques ou professionnelles des lycées ou en première professionnelle étaient inscrits dans des classes professionnelles (CAP, BEP, MC, BT, baccalauréat professionnel, BTS, etc.) ou dans une formation complémentaire post-niveaux V, IV et III, de formations technologiques et professionnelles spécifiques telles que les CAP, BEP, baccalauréats professionnels et BTS en un an et de formations aux métiers d'art (tels que les BMA, DMA, DSAA) ; ils peuvent continuer leur scolarité ou non.

Ils sont considérés comme sortants s'ils ne sont plus inscrits l'année scolaire suivante et déclarent à l'enquête menée au 1<sup>er</sup> février ne pas poursuivre d'études (que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti).

#### Taux d'emploi

Les sortants de lycée se déclarent en emploi, au chômage (en stage ou jeunes sans emploi et en recherche d'emploi), ou inactifs (sans emploi et n'en recherchant pas). Le taux d'emploi est la part des sortants qui se déclarent en emploi. Les sortants de lycée qui se déclarent apprentis au moment de l'enquête sont hors champ et ne sont donc pas comptabilisés dans les sortants en emploi ni dans ceux en activité (emploi ou chômage).

#### Taux de chômage

Parmi l'ensemble des sortants de lycée qui sont en emploi ou au chômage, c'est la part des personnes qui se déclarent être sans emploi et en rechercher un. On rapporte donc ici le nombre de chômeurs aux seuls jeunes en emploi ou au chômage, et non à l'ensemble des sortants (y compris inactifs).

Dans l'enquête, un chômeur est une personne qui n'a pas d'emploi et en recherche un. Ce n'est pas la définition du BIT (un chômeur est une personne de 15 ans ou plus qui répond simultanément aux trois critères suivants : être sans emploi – ne pas avoir travaillé ne serait-ce qu'une heure durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; et avoir activement cherché un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois). Le taux de chômage calculé ici n'est donc pas le taux au sens du BIT.

#### EDI

Emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaire, engagé dans l'armée, travaillant à son compte).

#### EDD

Emploi à durée déterminée (CDD, aide familial).

#### Emploi aidé

Contrat de professionnalisation, contrat unique d'insertion (CUI), contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat initiative-emploi (CIE), contrat d'avenir (CAV), contrat insertion revenu minimum d'activité (CI-RMA), contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), contrat d'autonomie.

#### Plus haut diplôme obtenu

Dans cette Note, le plus haut diplôme obtenu, quelle que soit la dernière classe fréquentée, est utilisé pour décrire le niveau de formation. Ce n'est pas forcément le dernier diplôme préparé. Par exemple, un élève ayant préparé un baccalauréat professionnel mais ayant échoué à l'examen sera classé dans la catégorie « CAP ou BEP » s'il a obtenu préalablement un de ces deux diplômes. Il sera ici classé avec le même niveau de diplôme qu'un élève sortant d'une classe de CAP ayant obtenu son diplôme mais qui n'a pas préparé le baccalauréat professionnel.

**Les bacheliers professionnels** : dans cette analyse, sont considérés comme bacheliers professionnels les jeunes qui possèdent un baccalauréat professionnel (97 % de cette catégorie en 2012), un brevet de technicien (BT, 0,6 %), un brevet professionnel (BP), un brevet de maîtrise (BM) ou un brevet des métiers d'art (BMA) (2,1 %).

**Les CAP-BEP** : dans cette catégorie, un peu moins de la moitié (43 %) ont un CAP, la moitié (50 %) ont un BEP et les autres (7 %) une mention complémentaire à l'un de ces diplômes.

**Les bacheliers technologiques** : dans cette Note, les bacheliers généraux sont compris parmi les bacheliers technologiques, ils représentent 11 % de l'ensemble des diplômés d'un baccalauréat technologique ou général, la très grande majorité (89 %) ayant un baccalauréat technologique.